

				<i>Questions au Feuilleton</i>	
3.	1975-1976				
	Direction	1	PM-7	Échelle de salaires	\$24,500-33,000
		1	ST-SEC-2		8,324-11,163
		1	AS-2		12,819-16,204
	Entité culturelle canadienne	1	PM-6		22,705-28,083
		3	PM-4		15,817-19,549
		2	PM-3		14,054-17,523
		1	PE-4		15,700-25,100
		1	CR-4		8,743-11,364
		3	PM-2		12,879-16,207
		1	CR-3		7,823-10,232
	Liaison avec les groupes ethniques	1	AS-4		14,937-18,627
		2	CR-3		7,823-10,232
		1	ST-SEC-2		8,324-11,163
		1	ST-STN-2		7,808- 9,506
		1	PM-3		14,054-17,523
		1	CR-4		8,743-11,364
		6	PM-4		15,817-19,549
		1	PM-5		18,986-23,473
		1	PM-6		22,705-28,083
	Études ethniques canadiennes	1	AS-4		14,937-18,627
		1	ST-STN-2		7,808- 9,506
		1	AS-5		17,847-22,168
		1	AS-3		13,638-17,080
		1	PM-1		10,536-14,666
	Secrétariat	1	ST-STN-2		7,808- 9,506
		1	AS-5		17,847-22,168
		2	CR-4		8,743-11,364
		1	AS-2		12,819-16,204
	1976-1977				Échelle des salaires
	Direction	1	PM-7		26,400-33,000
		1	PM-4		17,241-21,299
		1	AS-2		14,293-17,654
		1	ST-SCY-2		9,892-12,011
		1	ST-STN-2		8,706-10,228
Entité culturelle canadienne	2	ST-SCY-2		9,892-12,011	
	1	AS-4		16,431-20,427	
	9	PM-4		17,241-21,299	
	4	CR-3		9,363-11,173	
	3	CR-4		10,394-12,409	
	3	PM-2		14,296-17,657	
	3	PM-3		15,459-19,123	
	1	PM-5		20,695-25,473	
	1	PM-6		24,748-30,333	
	terme	1	ST-STN-2		8,706 10,228
			CR-2		7,768- 9,256
Secrétariat	1	AS-5		19,542-24,018	
	1	AS-4		16,431-20,427	
	1	AS-2		14,293-17,654	
	1	CR-4		10,394-12,409	
	1	ST-SCY-2		9,892-12,011	
Liaison avec les groupes ethniques	1	ST-SCY-2		9,892-12,011	

4. 1975-1976; aucune donnée. 1976-1977; aucune donnée. La Direction du multiculturalisme est une entité administrative qui, comme son nom l'indique, a été instituée pour appliquer la politique de multiculturalisme et dont tous les employés, par conséquent, s'occupent du programme du multiculturalisme.

Question n° 891—M. Mitges:

Comment évalue-t-on les programmes de la Direction du multiculturalisme qui n'offrent pas de subventions ou d'aide financière?

L'hon. Norman A. Cafik (ministre d'État (multiculturalisme)): Les programmes sont évalués selon la qualité des relations avec les groupes clients, le volume de la correspondance, les rapports sur les conférences, les colloques et les ateliers, ainsi que les résumés d'études et d'enquêtes. Le multiculturalisme touche à des concepts et à des problèmes socio-culturels comme les relations entre groupes, l'intégration culturelle et ses répercussions sur les groupes ethniques, etc.

Une évaluation efficace des programmes nécessiterait donc des analyses socio-métriques très coûteuses.

Question n° 892—M. Mitges:

1. En 1977-1978, de quels nouveaux programmes la Direction du multiculturalisme a-t-elle été ou sera-t-elle chargée et, dans chaque cas, lesquels a) offriront, b) n'offriront pas de subventions?

2. En 1977-1978, combien d'employés seront affectés aux divers programmes et combien seront a) permanents, b) à temps partiel, c) contractuels, d) temporaires?

L'hon. Norman A. Cafik (ministre d'État (multiculturalisme)): 1. Le seul nouveau programme créé en 1977-1978 est le Programme d'épanouissement culturel, qui vise à encourager et à appuyer les activités et les projets mis sur pied par les organisations bénévoles pour favoriser l'épanouissement culturel par la conservation et l'apprentissage de langues autres que le français et l'anglais.

2. Un employé (permanent) coordonnera le programme à l'Administration centrale. Les activités sont en grande partie décentralisées et mises en œuvre par le personnel régional déjà en poste.